

PROFESSION DE FOI



Les prochaines élections aux conseils centraux de l'université offrent une occasion d'exprimer nos revendications et de débattre de l'avenir de l'enseignement supérieur, de sa place dans un monde bouleversé par les crises sociales et écologiques. Nous devons être vigilant-es et nous continuerons de résister aux politiques qui visent à détruire les services publics, à généraliser la précarité et à étouffer l'esprit de solidarité. Nous devons trouver les moyens de retisser localement des liens de confiance et des projets ambitieux pour une université de service public, libre et critique, recentrée sur ses missions que sont l'élaboration, la diffusion et la préservation des savoirs critiques, indispensables pour penser et agir dans le monde qui vient.

Nous indiquons ici quelques résultats obtenus grâce à nos élues et élus aux conseils centraux lors de la précédente mandature ainsi que nos principaux engagements. Vous trouverez les analyses dont ils découlent ainsi que nos listes de candidates et candidats sur notre site : <https://snesup-bourgogne.org/ub2024/>

Quelques résultats obtenus :

- Mise en place d'une grille de rémunération des enseignantes et enseignants contractuels et prise en compte du doctorat ;
- Motion d'opposition à la Loi de Programmation Pluri-annuelle de la Recherche ;
- Changement du président de la CALECHE et mise en place, pour les candidatures de collègues des sites délocalisés, d'au moins un rapporteur d'un site délocalisé ;
- Application complète du « forfait mobilités durables » aux cyclistes et aux covoitureurs en déposant un recours auprès du Recteur de la région académique ;
- Alertes sur le renouvellement de conventions d'hébergement d'entreprises privées sur le campus ;
- Obtention de règles de clarification contre les exclusions de laboratoire.

Recherche – Nos engagements

- Rééquilibrer la distribution des financements en mettant fin à la politique de concentration des moyens sur une minorité ou sur des thématiques prioritaires ;
- Défendre l'idée de rendre du temps et de l'indépendance aux personnels de la recherche publique ;
- Défendre, à la Commission Recherche et au Conseil académique, la transparence et l'équité s'agissant des « avancements locaux » et attributions de primes RIPEC ;
- Être attentive/attentif aux mal-être des personnels quel que soit leur statut dans les laboratoires, les accompagner et les soutenir dans le cadre de procédures de conciliation équitables.

Précarité – Nos engagements

- Tout mettre en œuvre pour la titularisation par création des postes nécessaires sur des tâches pérennes ;
- Refuser la création de nouvelles CPJ ;
- Mensualiser la rémunération telle qu'elle est inscrite dans la loi ;
- Appliquer pour l'ensemble des non-titulaires le principe « à travail égal rémunération égale » (salaire, primes, durée de travail, etc.) ;
- Agir pour que les vacataires obtiennent l'égalité des droits sociaux (par exemple en cas de maladie).

Les principes que nous défendons :

- Rompre avec la concurrence généralisée pour une université de service public ;
- Améliorer les conditions de travail et d'études ;
- Procéder à des recrutements sur statuts nationaux ;
- Transparence sur les dotations entre composantes en volume et en enseignants ;
- Remettre les libertés académiques et les connaissances au centre de l'université.

Enseignement – Nos engagements

- Défendre un enseignement supérieur de service public face à la marchandisation croissante de la formation ;
- Favoriser en toutes circonstances les enseignements en présentiel (sans MOOC ni pseudo auto-formation), en respectant les spécificités disciplinaires ;
- Défendre l'accès à l'Université dans les formations qui ne sont pas en tension, c'est-à-dire la grande majorité de nos licences ;
- Maintenir des contenus disciplinaires solides et cohérents, en refusant toute « vente à la découpe » de nos disciplines ;
- Défendre les formations à petits effectifs sans nous abriter derrière une logique comptable mortifère ;
- Ne pas mettre en pratique la hausse des frais d'inscription pour les étudiantes et étudiants extra-communautaires.

Environnement – Nos engagements

- Œuvrer pour la mise en place d'une formation en licence sur les enjeux environnementaux. Ce module discuté collégialement pourra être organisé sans empiéter sur le budget et le volume horaire de chaque formation ;
- Considérer la rénovation des bâtiments et les actions de réduction de notre impact sur l'environnement comme des missions à part entière de l'université ;
- Lancer des assises de la mobilité, pour consulter l'ensemble de la communauté sur des mesures concrètes concernant l'impact des déplacements professionnels.